

# **Fondation de l'Association des Amis et Anciens Elèves du Lycée Denis-de-Rougemont**

## **Rapport 2020 à l'assemblée générale de l'ALDDR du 30.09.2020**

Initialement prévue le 17 mars 2020, la séance du Conseil de fondation a été annulée en raison du contexte sanitaire.

C'est donc par voie de circulation que le Conseil a pris ses décisions, à savoir :

- L'approbation des comptes au 31.12.2019, qui se clôturent par un bénéfice de CHF 274.04 ;
- L'allocation d'une subvention de CHF 1'000.- au Lycée Denis-de-Rougemont pour le financement de l'élaboration d'une plaquette en l'honneur des 40 ans du jumelage du Lycée avec le Gymnase d'Esslingen.

Par la suite, le Conseil a également décidé de reconduire l'opération Vins, toujours en collaboration avec la Maison Carrée, à Auvernier.

Au 31 décembre 2019, le capital de la fondation s'élevait à CHF 56'880.68.

Grâce au bénéfice de l'opération Vins (CHF 1'700.-) et à une plus-value sur son dossier titres auprès de l'UBS, le Conseil de fondation a été en mesure de contribuer à hauteur de CHF 1'000.- à l'exposition consacrée à Denis de Rougemont dans les locaux de l'Université, ainsi qu'à l'organisation de la traditionnelle conférence offerte aux lycéens de dernière année.

Le président du Conseil de fondation a représenté ce dernier lors de la séance du comité de l'ALDDR tenue le 9 septembre 2020. Il remercie l'ALDDR pour son excellente collaboration et vous prie toutes et tous d'excuser son absence à l'assemblée générale de ce soir, pour d'impérieuses raisons professionnelles.

Neuchâtel, le 28 septembre 2020.

Simon Stoeckli

*Président du Conseil de fondation*